

# Contrat d'objectifs territorial

## Programme d'actions CAE (climat – air – énergie)

### **PRÉAMBULE**

Le COT, démarche volontaire et de progression, vient faciliter la mise en œuvre du Plan-climat-air-énergie-territorial (PCAET) qui représente le cadre réglementaire. Le plan d'actions du PCAET est en cours de mise à jour, l'objectif est de le rendre plus opérationnel grâce aux actions du COT afin de réaliser un seul plan d'actions pour les deux dispositifs.

Porté par les collectivités formant le PETR, sauf la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, le Contrat d'Objectifs Territorial s'inscrit dans le cadre du Contrat de Réussite de la Transition Ecologique (CRTE). Ce projet, échelonné sur quatre années, a pour objectif de poursuivre ou d'engager des actions, portées par la Communauté de communes, potentiellement appuyée d'autres acteurs du territoire, en faveur de la transition écologique (climat-air-énergie et économie circulaire).

Ces actions s'inscriront dans les missions des agents et n'impliqueront pas nécessairement de moyens humains supplémentaires.

L'état des lieux des actions déjà réalisées par la collectivité a mis en lumière la nécessité de contribution de l'ensemble des services, au quotidien, dans l'exercice de leurs compétences, à la transition écologique.

A l'issue de la phase 1, suite à l'état des lieux réalisé, la CCYN obtient les scores de 27.9 points soit 7% du score du référentiel « climat air énergie » et de 34.7 points soit 7% du score du référentiel « économie circulaire ».

Pour poursuivre l'engagement dans ce contrat sur la phase 2, la CCYN doit s'engager sur deux plans d'actions visant une progression établie de son score sur la base de l'état des lieux réalisé et ainsi atteindre 22% du référentiel « climat-air-énergie », soit une progression à trois ans de 15% (68 points supplémentaires) et 20% du référentiel « économie circulaire », soit une progression à trois ans de + 13% (66 points supplémentaires).

Pour rappel, ces plans d'actions sont perfectibles et seront travaillés en commission.

#### **Méthode d'élaboration :**

Le plan d'actions a été élaboré à partir :

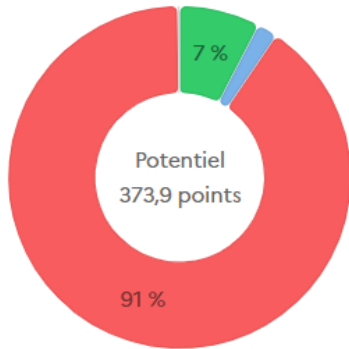
- D'ateliers de travail collectif entre agents sur le périmètre du COT, visant à identifier des sujets sur lesquels une coopération inter-EPCI était envisageable ;
- De sessions de travail courant décembre 2023 et janvier 2024 avec les responsables de services et la chargée de mission transition écologique afin de connaître les projections de chacun ;
- De projets déjà existants et d'actions nouvellement proposées
- Des axes de progression identifiés lors de l'état des lieux

Ont été pris en compte :

- les enjeux du territoire ;
- les moyens disponibles ;
- la correspondance entre les actions retenues et les items des référentiels nationaux ;

# Plan d'action Climat-Air-Energie

## Etat des lieux

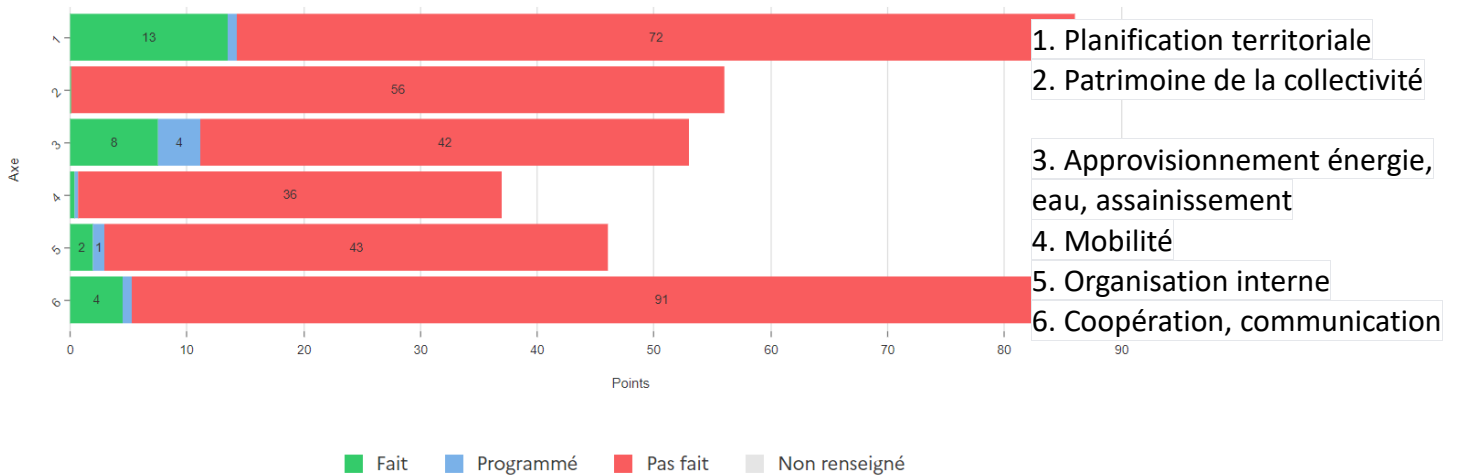


### Objectifs :

- Atteindre 22% du référentiel
- Progression à trois ans de de 15%
- 68 points supplémentaires

## Progression par axe : nombre de points

### Climat Air Énergie



## Contenu :

### Une collectivité qui s'organise pour les transitions

- **Doter la politique climat-air-énergie de moyens humains suffisants**

**Objectifs :** Se doter d'un socle décisionnaire fort en interne

**Mise en œuvre :** Renforcer le socle décisionnaire

1. Instaurer une récurrence de rendez-vous dans le calendrier communautaire au sein du trinôme : Président – DG – Chargée de mission TE.
2. Désigner plusieurs personnes responsables « Climat-Air-Energie » (CAE) et « Economie Circulaire » (ECI) afin de mettre en place une équipe projet. Proposition : la cheffe de projet Transition Ecologique + Animatrice PLPDMA et le responsable du service déchets. Pour cela il est nécessaire d'aménager le poste de la **cheffe de projet** pour lui permettre de se consacrer pleinement à sa mission et de travailler en transversalité et de manière légitime avec les autres services (positionnement stratégique dans l'organigramme).

3. Développer la formalisation au sein de la communauté de communes les instructions de travail et les fiches de postes pour les agents concernés avec des tâches couvrant l'ensemble des thématiques « climat-air-énergie » (urbanisme, bâtiments, mobilité, adaptation, etc.). Travail de **formalisation en relation avec le service des Ressources Humaines à réaliser**. Développer l'appropriation de la **dimension transition écologique pour chaque poste dans les missions**.
4. Repérer les élus moteurs et souhaitant s'emparer de ces questions en cours, puis identifier un élu référent sur la Transition Ecologique

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1 <sup>er</sup> semestre 2024	DG RH	NON	Fiches de postes Délibérations		NON

### - Mettre en place une instance de suivi et de décision

**Objectifs :** Faciliter la mise en place de projets de l'intercommunalité et positionner les élus comme acteurs de leur territoire.

**Mise en œuvre :**

1. Mettre en place une commission Transition Ecologique pour travailler avec les élus volontaires sur les actions et leur mise en œuvre. Les membres de cette commission sont les élus de la commission, l'élu référent, les membres de l'équipe projet (ECI) en fonction des thèmes abordés. La commission sera réunie de manière mensuelle pour travailler à l'avancée du programme d'actions.
2. Un temps de décision entre la Commission et le Président doit être défini. Pour cela trois réunions annuelles sont à planifier pour valider la progression, prendre des décisions et arbitrer les actions à prioriser.

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1 <sup>er</sup> semestre 2024	Transition écologique	NON	Rétro planning des réunions		NON

### - Se doter d'outils simples pour le suivi des actions et des indicateurs

**Objectifs :** Utiliser un seul outil pour une méthodologie claire et partageable facilement.

**Mise en œuvre :** La plateforme *Territoires en Transitions* qui recense l'ensemble des actions CAE et ECI de la collectivité, est un outil pour voir les progressions et les objectifs à atteindre. Il est intéressant de l'utiliser comme un outil ressource pour y intégrer des indicateurs de la collectivité, dans un objectif d'amélioration continue. Une fonctionnalité permet également d'inscrire les fiches actions sur la plateforme, cela encouragera la création d'une méthodologie efficiente.



Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1 <sup>er</sup> semestre 2024	Transition écologique	NON	Suivi des outils : tableau des actions + fiches actions plateforme		PCAET

## Se former pour mieux agir

### - Décliner le programme de formation proposé à l'échelle du COT (action mutualisable)

**Objectifs :** Monter en compétence des agents et élus sur les enjeux systémiques de la transition écologique pour une meilleure implication et cohésion

**Mise en œuvre :** Afin d'améliorer la mise en œuvre des projets en lien avec la transition écologique voire au-delà, la collectivité souhaite proposer un programme de formation, de réunions entre élus sous forme de séminaires, conférences et visites de terrains.

1. Définir un programme pour les élus : journée pour les élus sur plusieurs thématiques, qui sera agrémentée de témoignages d'élus d'autres territoires et une visite d'un site.
2. Définir un programme pour les techniciens afin de développer une méthodologie de projet au sein de la communauté de communes. L'enjeu est de cibler les besoins des agents pour aider à développer la transversalité dans les pratiques de travail. Cette initiative doit être joyeuse en organisant des challenges en interne afin d'intégrer de la convivialité (exemple Challenge de la Mobilité en septembre 2024, semaine de la sobriété, défis famille ...).

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1.Coconstruction COT sensibilisation élu : 2 <sup>ème</sup> semestre 2024, opération : 2025 2.Préparation 2 <sup>ème</sup> semestre 2024 opération : 2025	DGS RH Transition écologique	4 collectivités du COT	Plan de formation formalisé		PCAET

## Développer la communication auprès des acteurs locaux

### - Identifier les acteurs clés : privés et publics et internes et externes

**Objectifs :** Identifier les acteurs du territoire et partager une boîte à outil à l'ensemble des communes. Le rôle de l'EPCI est d'animer et de fédérer les enjeux de la Transition sur son territoire auprès des communes.

**Mise en œuvre :** Inscrire les coopérations dans un document clair.

1. Selon les différentes thématiques, inscrire dans un tableau les coopérations entre les communes et les partenaires associés.

2. Ce tableau permettra à chacun de saisir les partenaires à mobiliser pour l'organisation d'évènements :
- Proposition d'évènement (café rencontres ou autre) avec les partenaires engagés dans l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire : artisans, commerçants, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre du Commerce et de l'Industrie, entreprises du BTP. Exemple d'une action : formation sur la gestion des déchets, et les économies d'énergies pour développer une filière de réemploi, en partenariat avec l'animatrice PLPDMA et le Vice-Président au Développement Economique pour développer ces coopérations.

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1. 2 <sup>ème</sup> semestre 2024 2. Rencontre partenaires printemps 2025 Formation partenaires : 2026	Transition écologique, Animatrice PLPDMA Service Dev Eco	Associations, entreprises, commerçants	Tableau des partenaires		PCAET

- **Décliner le programme de communication proposé à l'échelle du COT (action mutualisable)**

**Objectifs** : Mutualiser les outils de communication pour appuyer la cohérence entre les quatre collectivités et gagner en efficacité pour la diffusion.

**Mise en œuvre** : Se doter d'un ou deux outils de communication mutualisée : lettre d'informations, flyers ... Construire ce programme avec les autres collectivités de Nord Yonne

1. Définir les cibles
2. Définir les thématiques et vecteur de communication
3. Partager les documents de communication

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
Préparation 2024 Réalisation 2025	Transition écologique Communication	4 collectivités du COT	Tableau partagé des outils de communication		NON

- **Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux de la transition écologique**

**Actions structurantes sur les enjeux « climat-air-énergie » et « économie circulaire »**

**Objectifs** : Valoriser les actions d'écocitoyenneté déjà développées par les services, en dégagant des objectifs et des valeurs véhiculées par l'animation.

**Mise en œuvre** : Développer le fil rouge de la transition dans l'ensemble des actions portées auprès du public jeune.

1. Animation auprès des cantines scolaires sur la réduction du gaspillage alimentaire. C'est une action transversale avec la chargée de mission Transition sur le Projet Alimentaire Territorial, l'animatrice PLPDMA et le service Enfance et Jeunesse.
2. Animation portée par le périscolaire autour du tri auprès du public jeune : Ramassage des déchets suivi d'une action de réalisation d'un objet à partir des déchets ramassés.  
Sensibilisation du tri des emballages en pieds d'immeuble : action de sensibilisation en partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire, et particulièrement concernant les logements de Pont Sur Yonne. Cette action est portée par les Services à la population, l'animatrice PLPDMA, le service Déchets. Cette même animation concernant les biodéchets aura lieu dans un second temps en 2025.
3. Médiation scientifique sur tous les vivants : animation dans les écoles et les jardins potagers existants dans la Communauté de communes (Pont, Cuy, Sergines, Champigny...) en partenariat avec les parents (actions parent/enfant), portées par l'animateur périscolaire en charge des jardins et une stagiaire de l'enseignement supérieur en médiation scientifique (avril 2024). L'objectif est de soutenir les projets en direction des établissements pour inciter à la mise en place d'actions pédagogiques CAE.
4. Sensibiliser sur les mobilités auprès du public jeune : projet « Savoir Rouler à Vélo » porté par le service Enfance. Les bilans de cette action serviront de cadrage à une action 2026 pour développer le schéma directeur cyclable.
5. Développer des actions pour soutenir les produits et producteurs locaux dans les animations auprès des jeunes. Le service Jeunesse proposera des « Défis VRAC » lors des ateliers culinaires des mercredis après-midi. L'objectif est de proposer dans un premier temps au moins un produit local et sans emballage pour la cuisine.
6. Atelier de co-construction d'un projet avec un **budget participatif fictif** sur des aménagements sur les espaces publics (à définir). Action interservices : services à la population et chargée de mission transition écologique.
7. Pour développer le bien-vivre dans notre Communauté de communes et faire connaître les services il est important de créer des évènements marquant pour le territoire. Ces évènements permettront d'éviter d'accroître la mobilité en apportant directement dans les villages les services publics. Les Services à la population feront intervenir l'entreprise « Ville A Joie » pour animer cette action à l'été 2024.

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
Lancement 2024	Enfance, Jeunesse, Services à la population, Déchets, Communication Transition écologique	Animatrice du tri et maître composteur de Sens Associations de randonnées sur l'EPCI, Institeurs/trices volontaires, PLIE Enseignement supérieur (stagiaire médiation scientifique) "Ville A Joie »	Bilan des actions (nombre de personnes ciblées) et prises de rendez-vous pour la suite (suivi).		PCAET PLPDMA CTG

### - Accompagner les particuliers pour la rénovation et la construction

**Objectifs :** Apporter une information éclairée et rassurante sur la rénovation énergétique et sur la construction durable

**Mise en œuvre :** La rénovation énergétique des habitations représente un enjeu clé pour la population.

1. Pour aider ses habitants, la collectivité a conventionné avec l'Agence sur le Logement (ADIL), qui propose depuis février dernier des permanences au sein du siège de la Communauté de communes, les troisième mercredi matin de chaque mois.
2. Communiquer sur les permanences de l'ADIL sur le site internet de l'EPCI
3. Un projet d'accompagnement en itinérance, de chaque commune intéressée, est envisagé auprès du partenaire. Ainsi des réunions publiques et des prises de rendez-vous pourraient avoir lieu directement dans les communes.
4. Un guide de l'isolation sera édité pour transmettre les informations (action mutualisable à l'échelle du COT)

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1. 1 <sup>er</sup> semestre 2024 2. 1 <sup>er</sup> semestre 2024 3. 2 <sup>ème</sup> semestre 2024 4. 2025	Urbanisme, Transition écologique	ADIL Communes	Bilan des réunions publiques et des prises de rendez-vous		PCAET

## Devenir une collectivité éco-exemplaire dans la gestion de son patrimoine

- Mener des actions de réductions de consommation d'énergie et d'eau sur les bâtiments publics de la Communauté de Communes

**Objectifs :** Favoriser l'exemplarité des services publics dans le territoire.

**Mise en œuvre :** Engager la Communauté de communes sur des actions de réduction et de développement énergétique au sein de son bâtiment.

1. Réaliser des diagnostics et études pour engager les travaux au siège de la Communauté de Communes (diagnostics DPE, étude de sureté du bâtiment ancien, étude de solidité de la toiture pour y poser des panneaux photovoltaïques, diagnostic chauffagiste).
2. Partager dans un document clair, type tableur, les consommations en eau et en énergie du patrimoine de l'EPCI. En faire le suivi et proposer cet outil aux communes de l'EPCI.
3. Réaliser une stratégie pour atteindre une maîtrise des surfaces du bâtiment plus efficace.
4. Organiser des actions de sobriété pour limiter les besoins en électricité au siège (travaux bureaux individuels et remplacement allogènes).
5. Proposer un groupement d'achat d'électricité renouvelable avec le SDEY (action mutualisable).

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1. 1 <sup>er</sup> semestre 2024 2. 2 <sup>ème</sup> semestre	Travaux Transition écologique	Entreprises, Bureau d'études	Tableau de suivi des consommations d'énergies et d'eau des	Etat des lieux des bâtiments de la collectivité Suivi de la	PCAET

2024			bâtiments de la collectivité	consommation en énergie et en eau	Publié le	
3. 1er semestre 2025			Livret d'Analyse		ID : 089-248900896-20240328-2024_50-DE	
4. 2ème semestre 2024			Documentation sur les bâtiments de la collectivité			
5. 2025						

**- Mener des actions de réductions de consommation d'énergie et d'eau sur les bâtiments publics des communes**

**Objectif :** Réduire les consommations d'énergies et d'eau

**Mise en œuvre :**

1. Promouvoir la réalisation de diagnostics thermiques des bâtiments et en faire un suivi dans un tableau avec les projets de développement des énergies renouvelables
2. Faire une étude des opportunités de développement des énergies renouvelables au niveau des bâtiments, parkings des collectivités (recensement en cours avec la définition des zones d'accélération sur le territoire).
3. Partager des outils de suivi et des indications de financement auprès des maires
4. Réfléchir au développement d'une filière bois énergie locale inter-communale.
5. Développer un Schéma Directeur de l'Immobilier et des Energies (action mutualisable COT)

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
2024-2025	Travaux, Transition écologique	Non	Tableau de suivi des consommations d'énergies et d'eau des bâtiments	Etat des lieux des bâtiments publics ; Suivi de la consommation en énergie et en eau	PCAET

**- Connaître les impacts liés à la mobilité interne de la collectivité**

**Objectifs :** Connaître les consommations internes pour les réduire

**Mise en œuvre :**

1. Faire un bilan des consommations de combustibles pour les véhicules internes et réaliser un audit des besoins en termes de déplacements (interne et externe à l'EPCI).
2. Si un besoin d'achat de véhicule se fait connaître, favoriser l'achat des véhicules électriques ou hybrides avec une borne de recharge électrique au siège.

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN



2026	Travaux, Transition écologique	Non	Tableau bilans consommations et économies réalisées	
------	--------------------------------------	-----	--	--

## Une collectivité sur le chemin des transitions

### - Engager la politique budgétaire au service de la transition écologique

**Objectifs** : Améliorer la virtuosité du budget

**Mise en œuvre** : L'orientation budgétaire dans les politiques publiques a un rôle essentiel. Pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, trois pistes de travail sont envisagées :

1. Développer un outil global pour la lecture du budget avec une vision économique pour un objectif de réduction des différentes consommations de produits par service.
2. Le financement de la politique transition écologique : cela passe par la réalisation d'un budget vert avec évaluation annuelle, la mobilisation des outils financiers disponibles à commencer par les CEE. Pour cela une formation à la méthode de l'*Institute For Climate Economics* (I4CE) est nécessaire auprès des services.
3. Le développement d'une commande publique exemplaire (action mutualisable avec les trois territoires du COT), à partir de 2025 la collectivité pourra établir un premier état des lieux, pour ensuite identifier les achats pour lesquels des critères d'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics peuvent être développés (règlement d'achat, mise en place d'un plan d'achat responsable, etc.). Le recours à des plateformes locales de distribution, notamment pour les marchés de fournitures et d'alimentation est également une piste envisagée. Ces travaux devront être actés par un engagement dans le cadre d'une délibération. L'enjeu sera aussi de démontrer la sobriété de la collectivité pour éviter certains achats.

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
1.2024 2.2025 : état des lieux 3.2026 : travailler sur les clauses environnementales	DG Finance Travaux Transition écologique	Non	Tableau bilans consommations et économies réalisées		PAT

### - Disposer d'une stratégie globale

**Objectif** : Formaliser la vision et les engagements de la collectivité sur les orientations politiques en matière de transition environnementale.

**Mise en œuvre** :

1. Etablir des délibérations dès qu'une décision est prise. C'est une habitude administrative à encourager au sein de la collectivité.
2. Formaliser avec un outil de communication les engagements du Président de la CCYN.
3. Une mise en œuvre des différentes contractualisations (PAT, COT) sera effective dès 2024.

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
2024	DGS Président	Non	Nombre de délibérations prises dans l'année	Support de communication : lettre aux habitants à développer	CTG PAT PCAET PLPDMA GEMAPI

- Développer une coopération avec les acteurs et partenaires du territoire à associer à cette transition

*Cf action : Identifier les acteurs clés : privés et publics et internes, externes*

**Objectifs :** Connaître et intégrer les acteurs du territoire pour les intégrer davantage dans les démarches.

**Mise en œuvre :** Cartographier et associer les acteurs du territoire de l'EPCI est un enjeu essentiel pour la mise en œuvre des projets.

1. Renforcer le lien avec les communes en identifiant et valorisant les projets des communes pour faciliter l'identification des acteurs de la transition écologique à l'échelle micro. L'objectif est d'embarquer les communes sur des projets communs avec des actions concrètes (coopérations intercommunales) par exemple au sujet des mobilités, développer une cohérence entre communes voisines pour favoriser la mobilité cyclable sur les routes partagées, ou encore sur les énergies : développer une coopération énergétique entre quelques communes voisines (Fond chaleur). Ce sera le rôle de la commission Transition Ecologique et de ses différents groupes de travail de promouvoir ces coopérations
2. Participer aux groupes de travail à l'échelle du PETR et du COT
3. Participer à la cartographie des partenaires menée à l'échelle du COT
4. Elaborer un document clair avec les acteurs à associer en fonction des thématiques de transition.
5. Coopérer avec les acteurs de la CCES pour la mise en œuvre du PLPDMA
6. Coopérer avec les départements limitrophes concernant notamment les sujets de la mobilité et l'alimentation

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
2024-2026	Tous	Collectivités	Compte rendu de réunions ; Indicateurs de suivi des programmes d'actions internes à la CC, Indicateurs de suivi des programmes d'actions des partenaires		CTG PAT PLPDMA PCAET

## Un territoire connecté à ses ressources locales

### - Préserver la biodiversité du territoire

**Objectifs :** Conserver la biodiversité de notre territoire

**Mise en œuvre :** la communauté de Communes souhaite renforcer la préservation de la biodiversité en favorisant la plantation des haies sur le territoire et pour cela, elle souhaite développer un évènement en faveur de la haie.

- « le mois de la haie » à l'automne 2024 : séminaire, plantations, présence des chargées de mission PAT, invitation des élus et agriculteurs du territoire.

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
2024	Technique Transition écologique Enfance et Jeunesse	Collectivités	Nombre de communes adhérentes à l'évènement et de haies plantées		PAT PCAET

### - Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable

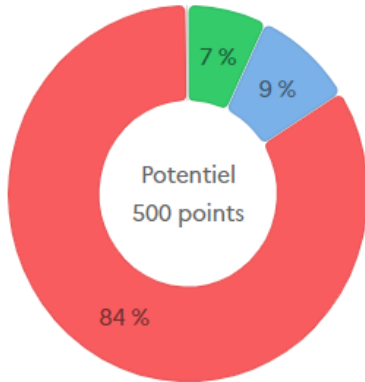
**Objectifs :** Faciliter la relocalisation de l'alimentation et de l'agriculture

**Mise en œuvre :** Voir programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial

Planning action	Services	Partenaires	Indicateurs de suivi	Résultats	Liés aux contractualisations de la CCYN
2024-2026	Déchets, Animatrice PLPDMA, Enfance, Jeunesse, Communication, Développement économique, Transition écologique		Indicateurs spécifiques des différents programmes d'actions de la collectivité		PAT PCAET PLPDMA

# Plan d'actions « Economie circulaire »

## Etat des lieux

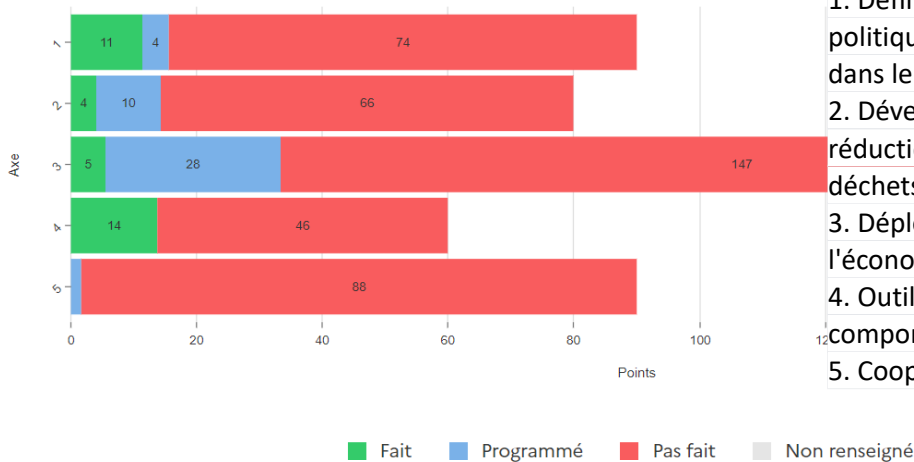


### Objectifs :

- Atteindre 20% du référentiel « économie circulaire »
- progression à trois ans de + 13%
- 66 points supplémentaires

## Progression par axe : nombre de points

### Économie Circulaire



1. Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire
2. Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets
3. Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoires
4. Outils financiers du changement de comportement
5. Coopération et engagement

Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets

Déploiement des piliers de l'économie circulaire

Coopération et engagement

Suivi des modalités de collecte et de traitement des déchets

*Cf document du bureau d'étude Inddigo*